

1^{er} AOÛT

Annoncez-nous vos fêtes et discours!

Afin de pouvoir annoncer à temps toutes les manifestations – petites ou grandes – que la fête nationale du 1^{er} Août suscitera dans les communes et les quartiers du Pays de Fribourg, ainsi que dans la Broye vaudoise et le Pays d'Enhaut, «La Liberté» attend tous les renseignements utiles.

Les communes, associations et groupements divers indiqueront avec précision: la date, le lieu, l'heure et la nature de la manifestation (discours, feux, jeux, concerts, bals, etc.) Si la fête a un aspect original ou un invité de marque, ne manquez pas de nous le signaler. La rubrique régionale de votre journal espère recevoir ces informations jusqu'au lundi 20 juillet au plus tard. Nos coordonnées: La Liberté, rubrique régionale, 1^{er} Août, case postale 960, 1701 Fribourg. Fax: 026 426 44 17. E-mail: region@laliberte.ch. LIB

EN BREF

LE CONSEIL D'ÉTAT RECONNAÎT LE SSP

SYNDICALISME Se référant à la loi sur le personnel de l'Etat, le Conseil d'Etat reconnaît le Syndicat des services publics (SSP) comme interlocuteur à partir du 1^{er} janvier prochain. Il répond ainsi à la demande du syndicat qui, à la fin de cette année, sortira de la FEDE, la faillite du personnel de l'Etat. «C'est une excellente nouvelle», se réjouit Gaétan Zurkinden, secrétaire au SSP, qui a pris connaissance de cette décision lundi. «Nous comptons 1400 membres, dont une moitié de la fonction publique et l'autre du secteur parapublic. Nous sommes donc légitimés à être entendus, comme l'est notre organisation dans d'autres cantons. Le mieux serait que nous soyons reçus par la délégation du Conseil d'Etat en même temps que la FEDE. Cette reconnaissance peut dynamiser l'activité syndicale», estime-t-il. CAG

LA QUINQUAGÉNAIRE AIMAÎT TROP LA COOP

MATRAN Le 24 mars dernier, une quinquagénaire de Moudon était prise en flagrant délit de vol à la Coop de Matran, où elle était interdite d'entrée et venait de voler pour plus de 570 francs de marchandises. Moins banal, la voleuse avait déjà été condamnée 13 fois en cinq ans pour des faits similaires. La quatorzième lui a valu vingt jours de prison. Ferme car vu ses antécédents, «il convient de poser un pronostic défavorable sur son comportement futur», comme l'a remarqué le Ministère public dans son ordonnance de condamnation. AR

MÉMENTO

> **PRIÈRES** St-Hyacinthe: 7h 30 laudes et messe, 12h 25 office du milieu du jour, 18h 30 méditation, 19h vêpres. St-Nicolas: 18h 15 messe. St-Pierre (chap. St-Joseph): 8h 30, 18h 15 messes. Christ-Roi: (chap.): 8h messe. Ingenbohl: 8h 15 messe. Notre-Dame: 9h messe. Providence: 17h messe ou communion. Chapelle de l'Université: 12h 10 messe.

Les palettes prennent leur pied

ÉCONOMIE • Au Marly Innovation Center, l'espace dédié au secteur logistique affiche quasi complet. Plusieurs entreprises ont saisi l'occasion d'y installer des entrepôts ces derniers mois.

THIBAUD GUISSAN

Des palettes empilées jusqu'à 14 m de haut. Des quais de chargement et des espaces pour l'emballage et la préparation des commandes. A Marly, les anciennes zones de stockage d'Ilford font le bonheur des entreprises de logistique.

Interdelta SA en témoigne. Basée à Givisiez, la société active dans la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques a installé au début de l'année son nouveau centre logistique au Marly Innovation Center (MIC). «C'était une occasion à ne pas laisser passer», lance Yvon Desmurs, responsable achats et logistique. Auparavant, l'entreprise jonglait avec plusieurs lieux de stockage, entre Givisiez, Berthoud (BE) et Villmergen (AG). «Nous sommes une entreprise fribourgeoise. Notre volonté était de rester dans la région, mais il était difficile de trouver des locaux dans un périmètre acceptable», confie le responsable.



«Ce nouveau centre logistique est un bol d'air pour grandir»

YVON DESMURS

Les palettes prennent leur pied au bord de la Gérine. Ces derniers mois, deux autres entreprises de logistique ont investi l'ancien fief d'Ilford. La partie du site réservée à ce secteur d'activité – environ 15 000 m² sur 72 000 m² – est louée à 80%. «Ces espaces sont partis comme des petits pains», remarque Jean Marc Métrailler, codirecteur du MIC. «Il y a une année, on n'aurait pas forcément parié sur une telle demande.» L'implantation manquée de CPLG SA – la société qui ambitionnait d'occuper tout le secteur logistique du MIC a fait faillite – est de l'histoire ancienne.

Validé par Swissmedic

Le centre logistique d'Interdelta dispose d'une capacité de stockage de plus de 2000 palettes, réparties dans deux couloirs de 60 à 70 m de long. Homologuée par Swissmedic, l'autorité qui contrôle le marché suisse des produits thérapeutiques, la zone est tempérée en permanence entre 15 et 25°C. «Elle était déjà équipée de cel-

lules frigorifiques pour stocker le papier photo d'Ilford, expose Yvon Desmurs. Nous avons investi quelques centaines de milliers de francs pour installer une climatisation complémentaire et procéder à quelques aménagements. S'il avait fallu construire un centre de toutes pièces, cela aurait coûté plusieurs millions de francs. En plus, avec un seul site, nous réduisons de 30% le nombre de transferts.»

A ce sujet, les logisticiens regrettent à peine l'éloignement

de l'autoroute. Tout au plus disent-ils organiser leurs transports de manière à éviter le trafic des heures de pointe. Quid du nombre de véhicules? A la direction du MIC, Jean Marc Métrailler estime que l'ensemble des activités déployées sur le site génèrent entre 10 et 20 camions par jour.

Dans toute la Suisse, Interdelta distribue plus de 300 articles de 60 marques, vendus principalement sans ordonnance: ses propres produits, comme le baume antidouleur

bien connu Fortalis, et ceux de ses propriétaires. L'entreprise appartient en effet depuis 2008 au groupe belge Omega Pharma, lui-même racheté en avril dernier par l'américain Perrigo. «Les perspectives sont intéressantes, note Yvon Desmurs. Les produits de Perrigo sont encore peu distribués en Europe. Ce nouveau centre logistique est un bol d'air pour grandir.» Interdelta ambitionne d'écouler plus de 5 millions d'articles cette année, soit trois fois plus qu'en 2009. Sur ses



Active dans la distribution et la commercialisation de produits pharmaceutiques, Interdelta a installé son nouveau centre logistique à Marly. VINCENT MURITH

28 collaborateurs, cinq ont été transférés à Marly.

Autre entreprise à avoir flairé le bon filon: von Bergen SA, qui peut stocker jusqu'à 8000 palettes depuis début avril au MIC. «C'était une opportunité à ne pas manquer», se félicite Marc von Bergen, directeur du transporteur et logisticien basé à Domdidier. La société emploie quatre collaborateurs à Marly, dont deux engagés ce printemps.

L'intérêt du froid

Le groupe, qui réunit 240 employés et 120 véhicules, comptait pourtant déjà cinq autres bases logistiques romandes, à Domdidier (la principale avec l'administration de l'entreprise), La Chaux-de-Fonds, Onnens (VD, près d'Yverdon), Martigny et Genève. «Il était très intéressant de disposer de locaux équipés dans le Grand Fribourg, expose Marc von Bergen. Nous avons passablement de demandes d'industries des environs.» Autre atout: le froid. «Nous pouvons stocker 2400 palettes entre 3 et 20°C, expose le directeur. C'est notre seul entrepôt doté d'un système de réfrigération. Cela peut nous ouvrir des perspectives dans les domaines pharmaceutique et alimentaire.»

Dans l'immédiat, von Bergen stocke déjà 6000 palettes. «Pour un client actif dans la distribution de produits sur internet dans toute l'Europe, note le directeur. Comme nous n'avions plus de place dans nos autres dépôts, cela a accéléré notre installation à Marly.» L'entreprise bénéficie aussi d'un entrepôt douanier ouvert. «Comme à Domdidier, nous pouvons accueillir de la marchandise en transit sans la dédouaner ou dédouaner la marchandise sans nous rendre à un bureau de douane.»

Absurde de démonter

Les palettes ont beau s'empiler au bord de la Gérine, le site ne deviendra pas pour autant un gigantesque centre logistique, assure la direction du MIC. Il faut dire que le secteur génère peu d'emplois par rapport aux mètres carrés occupés, ni une très grande valeur ajoutée. «Ce n'est pas parce que ce créneau est porteur qu'on va investir pour le développer, tempère Jean Marc Métrailler. Par contre, il aurait été absurde de démonter une infrastructure si elle peut rendre service.» I

Stocker des trains en pièces détachées

Cette implantation est liée à un contrat bien particulier. Basée sur le site de l'aéroport de Genève, NV Logistics loue depuis mi-avril une surface de 800 m² à Marly. Objectif: stocker des trains en pièces détachées.

La société vient en effet de décrocher un contrat auprès de la société Bombardier, à Villeneuve (VD). Le mandat: assurer les prestations logistiques dans le cadre de la production d'environ 60 rames à deux étages (plus de 400 voitures) pour les CFF. Une commande à près de 2 milliards de francs. «Nous stockons presque tout ce qui sert à construire un train, à l'exception de la carrosserie et des châssis, expose Thierry Moreno, directeur

de NV Logistics. Des pare-brise, des sièges, des caméras de surveillance...»

Actuellement, l'entreprise est chargée de livrer des pièces pour la production de prototypes de rames, à Villeneuve, et sur des sites d'essais en Allemagne et en République tchèque. «Les premiers trains doivent être livrés en 2017. Dès lors, nous devons assurer durant cinq ans la fourniture de pièces dans le cadre du service après-vente. Et cela 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Le mandat spécifiait que le stock devait se trouver à équidistance des trois centres de maintenance des CFF, basés à Genève, Brigue et Altstetten (ZH).

Marly est idéal.» Un magasinier-chauffeur-livreur a été engagé et travaille sur le site.

Malgré une mission à durée déterminée, l'entreprise compte s'établir durablement dans la région. «Notre présence est garantie jusqu'en 2022. Notre clientèle cible est située sur l'Arc lémanique. Depuis Marly, nous espérons trouver des mandats dans les régions de Fribourg, Neuchâtel et Berne.» Egalement active dans le fret aérien et maritime, NV Logistics dispose d'entrepôts à Meyrin, Epalinges et Milan. Elle emploie une trentaine de collaborateurs, en Suisse et à l'étranger. TG

UNE ZONE ARTISANALE À CONSTRUIRE EN UN AN

L'ancien site d'Ilford réunit à ce jour 87 locataires totalisant environ 250 emplois. «Le taux d'occupation est d'environ 50%, informe Jean Marc Métrailler, codirecteur du Marly Innovation Center. «Nous respectons notre plan de route. Les parties bureaux, ateliers mécaniques et logistique sont bien occupées. Le défi, c'est de remplir les 7000 m² de laboratoires.»

Prochaine étape clé: la création d'une zone artisanale à l'entrée du site. Le projet, intégré dans un grand master-plan («LL») du 9 octobre 2014, prévoit la construction de cinq bâtiments d'une surface de plancher totale de 10 000 m². Devisé à 20 millions de francs, il doit être réalisé grâce à l'apport du promoteur Damien Piller, propriétaire majoritaire du site. «La mise à l'enquête devrait intervenir dans la deuxième partie de cette année», annonce Jean Marc Métrailler. La durée de la construction est estimée à une année. «Il y a une demande pour de petites surfaces. Il faut offrir au marché ce qu'il attend.» TG